

COMMISSION SCOLAIRE DES GRANDES-SEIGNEURIES

PROCÈS-VERBAL de la dixième séance ordinaire du comité exécutif
(2017-2018) tenue à La Prairie.
Le 8 mai 2018 à 19 h.

01.00 RECUEILLEMENT

À 19 h, madame Marie-Louise Kerneïs, présidente, déclare la présente séance ouverte.

02.00 PRÉSENCES

À LA SÉANCE ORDINAIRE DU COMITÉ EXÉCUTIF DE LA COMMISSION SCOLAIRE DES GRANDES-SEIGNEURIES TENUE LE 8 MAI À 19 HEURES AU 50, BOULEVARD TASCHEREAU À LA PRAIRIE SOUS LA PRÉSIDENCE DE MADAME MARIE-LOUISE KERNEÏS ET À LAQUELLE SONT PRÉSENTS :

M^{mes} les commissaires

Claudine Caron-Lavigneur (2)
Suzanne Gaudette (5)
Michelle Morin (3)
Margot Pagé (9)
Sophia Plante, représentante du comité de parents
Valérie Roy, représentante du comité de parents, niveau primaire
Maude Simard (10)

MM. les commissaires

Éric Allard (4)
Stéphane Bessette (1)
André Dugas (7)
Cédric Fontaine (6)
Tommy Gaulin, représentant EHDAA
Didier Jeanson, représentant du comité de parents, niveau secondaire
Alain Lemieux (11)

TOUS COMMISSAIRES FORMANT QUORUM

AINSI QUE :

M^{me} Kathlyn Morel, directrice générale
MM. Daniel Bouthillette, directeur général adjoint
François Janelle, directeur général adjoint
Sylvain Petit, directeur général adjoint

ET :

M^{mes} Germain Brière, directrice du Service des ressources financières
Nathalie Marceau, directrice du Service du secrétariat général et des communications
M. Frédéric Grandioux, directeur du Service des ressources matérielles

ABSENCE : Stéphane Desjardins (8)

03.00 PÉRIODE DE QUESTIONS DU PUBLIC

04.00 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

IL EST PROPOSÉ PAR monsieur Alain Lemieux, commissaire,

que les membres du comité exécutif adoptent l'ordre du jour tel que rédigé, à savoir :

- 05. AFFAIRES DÉCOULANT DES PROCÈS-VERBAUX PRÉCÉDENTS**
- 06. ADMINISTRATION GÉNÉRALE ET SERVICE DU SECRÉTARIAT GÉNÉRAL ET DES COMMUNICATIONS**
 - 06.01** Lecture et approbation du procès-verbal de la séance ordinaire du 10 avril 2018 (documentation jointe)
- 07. SERVICES ÉDUCATIFS**
- 08. SERVICE DES RESSOURCES HUMAINES**
- 09. SERVICE DES RESSOURCES FINANCIÈRES**
 - 09.01** Liste des comptes – Validation (documentation jointe)
- 10. SERVICE DES RESSOURCES MATÉRIELLES**
 - 10.01** École Jean-XXIII – Réfection plafond du gymnase, appel d'offres 17-058-AOP-91729 (documentation jointe)
 - 10.02** École Louis-Cyr – Avenant n°09 au contrat de location des modulaires (documentation jointe)
 - 10.03** École des Bourlingueurs – Avenant n° 10 au contrat de location des modulaires (documentation jointe)
 - 10.04** École Fernand-Seguin – Remplacement bassin toiture – bassin 4 et travaux connexes, appel d'offres 17-059-AOP-91702 (documentation jointe) (ajournement au 29 mai)
 - 10.05** Service de déménagement sur demande 2018-2021, appel d'offres 17-062-AOP (documentation jointe) (ajournement au 29 mai)
 - 10.06** Écoles de la Magdeleine et Louis-Philippe-Paré – Service de compacteurs, appel d'offres xxx (documentation jointe) (ajournement au 29 mai)
 - 10.07** École Louis-Philippe-Paré – Alimentation électrique des classes modulaires, appel d'offres 17-064-AOP-24803 (documentation jointe) (ajournement au 29 mai)
- 11. SERVICE DES TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION ET DES COMMUNICATIONS**
- 12. SERVICE DE L'ORGANISATION SCOLAIRE**
- 13. SERVICE DU TRANSPORT SCOLAIRE**
- 14. DÉPÔT DE DOCUMENTS**
- 15. LEVÉE DE LA SÉANCE**

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

05.00 AFFAIRES DÉCOULANT DES PROCÈS-VERBAUX PRÉCÉDENTS

06.00 ADMINISTRATION GÉNÉRALE ET SERVICE DU SECRÉTARIAT GÉNÉRAL ET DES COMMUNICATIONS

06.01 LECTURE ET APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 10 AVRIL 2018

CONSIDÉRANT l'article 182 de la *Loi sur l'instruction publique* qui stipule que les articles 154 à 166, 169, 170, 171, 172, 173, 175.4 à 177.2 s'appliquent au comité exécutif, compte tenu des adaptations nécessaires;

CONSIDÉRANT l'article 170 de la *Loi sur l'instruction publique* qui stipule que « Le conseil des commissaires peut, par résolution, dispenser la secrétaire générale de lire le procès-verbal pourvu qu'une copie en ait été remise à chaque membre présent au moins six heures avant le début de la séance où il est approuvé ».

À 19 h 03, madame Michelle Morin, commissaire, prend son siège.

IL EST PROPOSÉ PAR madame Sophia Plante, commissaire,

que la secrétaire générale soit dispensée de faire la lecture du procès-verbal de la séance ordinaire du 10 avril 2018.

Que le procès-verbal de la séance ordinaire du 10 avril 2018 soit adopté tel que rédigé.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

07.00 SERVICES ÉDUCATIFS

08.00 SERVICE DES RESSOURCES HUMAINES

09.00 SERVICE DES RESSOURCES FINANCIÈRES

09.01 LISTE DES COMPTES – Validation

Madame Germen Brière, directrice du Service des ressources financières, mentionne ne pas avoir eu de question relativement aux comptes payés pour la période commençant le 11 mars 2018 et se terminant le 7 avril 2018.

10.00 SERVICE DES RESSOURCES MATÉRIELLES

C.E.-3725-05-18

10.01 ÉCOLE JEAN-XXIII – RÉFECTION PLAFOND DU GYMNASE, APPEL D'OFFRES 17-058-AOP-91729

Monsieur Frédéric Grandioux, directeur du Service des ressources matérielles, présente le dossier.

CONSIDÉRANT que l'appel d'offres est conforme à notre Politique d'acquisition de biens et de services et le nombre de soumissions reçues;

CONSIDÉRANT que le plus bas soumissionnaire est conforme à l'appel d'offres;

CONSIDÉRANT la recommandation des professionnels;

IL EST PROPOSÉ PAR madame Maude Simard, commissaire,

d'octroyer le contrat pour la réfection du plafond du gymnase de l'école Jean-XXIII à **Polyval Construction Inc.**, de Longueuil, pour un montant forfaitaire de **158 994,00 \$** avant les taxes (**182 803,35 \$** taxes incluses), le tout conformément aux conditions d'appel d'offres et à la soumission du **25 avril 2018**.

Que la présidente du comité exécutif et la directrice générale soient

autorisées à signer le contrat s'il y a lieu.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

C.E.-3726-05-18

10.02 ÉCOLE LOUIS-CYR – AVENANT N° 09 AU CONTRAT DE LOCATION DES MODULAIRES

Monsieur Frédéric Grandioux, directeur du Service des ressources matérielles, présente le dossier.

CONSIDÉRANT l'avenant au marché n° 09, tel que proposé par le fournisseur ModSpace

IL EST PROPOSÉ PAR monsieur Stéphane Bessette, commissaire,

d'accepter l'avenant n° 09 au contrat de location au fournisseur ModSpace selon les conditions suivantes :

École Louis-Cyr Contrat de location mensuel de **2 976,55 \$**
(avant taxes) (avenant n° 09)
Période du 3 août 2018 au 2 décembre 2018 (4 mois)

Si besoin supplémentaire : Contrat de location mensuel de
2 976,55 \$ (avant taxes)
Période du 3 décembre 2018 au 2 avril 2019 (4 mois).

Que la présidente du conseil des commissaires et la directrice générale soient autorisées à signer le contrat s'il y a lieu.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

C.E.-3727-05-18

10.03 ÉCOLE DES BOURLINGUEURS – AVENANT N° 10 AU CONTRAT DE LOCATION DES MODULAIRES

Monsieur Frédéric Grandioux, directeur du Service des ressources matérielles, présente le dossier.

CONSIDÉRANT l'agrandissement et le réaménagement de l'école des Bourlingueurs;

CONSIDÉRANT que la Commission scolaire des Grandes-Seigneuries n'a plus besoin de louer les classes modulaires pour la période du 3 août 2018 au 2 août 2019;

CONSIDÉRANT l'avenant au marché n° 10, tel que proposé par le fournisseur ModSpace

IL EST PROPOSÉ PAR monsieur Cédric Fontaine, commissaire,

d'accepter l'avenant n° 10 au contrat de location au fournisseur ModSpace, soit de mettre fin au contrat en date du 3 août 2018, au coût de 47 982,50 \$ (démantèlement, transport et pénalité).

Que la présidente du conseil des commissaires et la directrice générale soient autorisées à signer le contrat s'il y a lieu.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

10.04 ÉCOLE FERNAND-SEGUIN – REMPLACEMENT BASSIN TOITURE – BASSIN 4 ET TRAVAUX CONNEXES, APPEL D'OFFRES 17-

059-AOP-91702 (AJOURNEMENT AU 29 MAI)

**10.05 SERVICE DE DÉMÉNAGEMENT SUR DEMANDE 2018-2021,
APPEL D'OFFRES 17-062-AOP (AJOURNEMENT AU 29 MAI)**

**10.06 ÉCOLES DE LA MAGDELEINE ET LOUIS-PHILIPPE-PARÉ –
SERVICE DE COMPACTEURS, APPEL D'OFFRES XXX
(AJOURNEMENT AU 29 MAI)**

**10.07 ÉCOLE LOUIS-PHILIPPE-PARÉ – ALIMENTATION ÉLECTRIQUE
DES CLASSES MODULAIRES, APPEL D'OFFRES 17-064-AOP-
24803 (AJOURNEMENT AU 29 MAI)**

**11.00 SERVICE DES TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION ET DES
COMMUNICATIONS**

12.00 SERVICE DE L'ORGANISATION SCOLAIRE

13.00 SERVICE DU TRANSPORT SCOLAIRE

14.00 DÉPÔT DE DOCUMENTS

C.E.-3728-05-18

15.00 LEVÉE DE LA SÉANCE

À 19 h 12,

IL EST PROPOSÉ PAR madame Suzanne Gaudette, commissaire,

que la présente séance ordinaire soit ajournée au 29 mai 2018 à 19 h.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Présidence de la séance

Secrétaire générale

1322
S:\510\SG\1000_Administration_generale\1320_CEX\1321_PV\2017-2018\10. 8 mai 2018 - 1322.doc